

Communiqué de presse
14 Février 2024

L'ADEME OCCITANIE PRESENTE SON BILAN D'ACTIVITE 2023 ET SES PRIORITES POUR L'ANNEE 2024 A L'OCCASION DU COMITE REGIONAL D'ORIENTATION

Le Comité régional d'orientation de l'ADEME Occitanie, présidé par Pierre-André Durand, préfet de la région Occitanie, délégué territorial de l'ADEME, s'est tenu le 14 février 2024.

À cette occasion, Céline Vachey, Directrice régionale de l'ADEME, a présenté le bilan des actions engagées par l'équipe régionale en 2023 ainsi que les priorités pour l'année 2024.

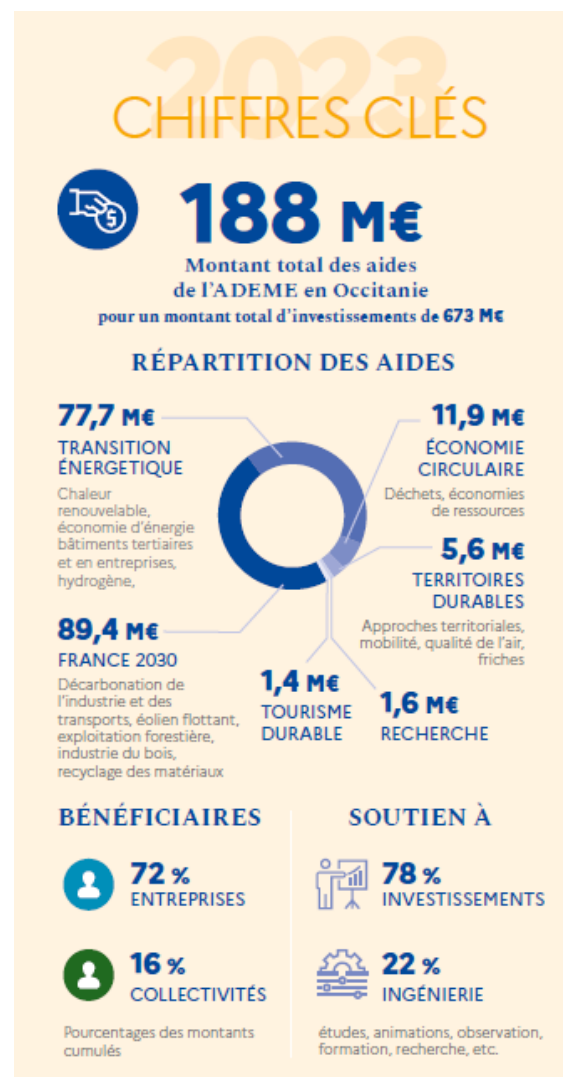
2023, une année record pour l'ADEME Occitanie

Avec **188 M€ d'aides** apportées aux collectivités et aux entreprises d'Occitanie, l'année 2023 constitue une année record pour l'ADEME Occitanie. **697 projets ont ainsi été soutenus** par les fonds confiés par l'Etat et l'engagement d'une équipe de 50 collaborateurs.

Ces projets couvrent tous les champs d'intervention de l'ADEME, des sujets aussi bien techniques, comme la chaleur renouvelable, la décarbonation de l'industrie, l'économie circulaire, la mobilité, que transversaux comme l'adaptation au changement climatique, les politiques territoriales de transition écologique, l'alimentation durable. **En complément de ces projets, des actions de sensibilisation et de formation** ont permis d'accompagner les acteurs régionaux dans l'évolution de leurs pratiques et accélérer ainsi la transition écologique du monde économique et des collectivités.

Zoom sur 6 thématiques :

- . Chaleur et froid renouvelable : 323 opérations ont été accompagnées par le Fonds Chaleur dont 130 projets d'investissement
- . Hydrogène : pose de la première pierre de l'unité de production Hyd'Occ à Port-la-Nouvelle (11) et Inauguration de la station de production Hyport sur le site de l'aéroport de Toulouse-Blagnac (31)
- . Matières premières recyclées (MPR) : plus de 12 000 tonnes de MPR produites ou incorporées (plastiques, métaux, textile)
- . Soutien au tri à la source et à la valorisation des biodéchets : 27 territoires soutenus dans le cadre du Fonds vert (près de 3,2 M€ d'aides)
- . Programme « Territoire Engagé Transition Ecologique » : 8 territoires labellisés avec 2 étoiles et plus et 7 nouveaux territoires engagés
- . Fonds Tourisme durable : 100 entreprises accompagnées en 2023



L'ADEME Occitanie a fixé 4 grandes priorités pour 2024

- 1 La mise en œuvre des fonds pluriannuels** (Fonds Chaleur et Fonds Economie circulaire) et **des fonds ponctuels confiés par l'État à l'ADEME**, afin de massifier les projets de transition écologique sur le territoire régional : France 2030 (Plan d'investissement d'avenir), Destination France (Fonds Tourisme Durable) et le Fonds vert (volets biodéchets, dépollution de friches industrielles et territoires d'industrie).
- 2 La poursuite de l'accompagnement des territoires** avec le lancement et l'animation du réseau « Élus pour agir » destiné à fédérer les élus autour de la transition écologique ; la contribution aux travaux de régionalisation de la planification écologique aux côtés du préfet ; la poursuite du programme « Territoire engagé pour la Transition Ecologique » via l'engagement d'un nombre plus importants d'intercommunalités.
- 3 Le maintien du soutien technique et financier apporté aux entreprises** afin de favoriser leur transformation écologique (décarbonation de leurs activités et intégration des démarches d'économie circulaire, notamment).
- 4 La consolidation, en partenariat avec les services de l'État et de la Région Occitanie, de l'animation des différents relais et réseaux régionaux** sur les thématiques de l'ADEME, afin d'optimiser et de démultiplier l'action de l'ADEME au plus près des acteurs des territoires (entreprises et collectivités).

Pour Pierre-André Durand, préfet de la région Occitanie, délégué territorial de l'ADEME :

« L'action de l'ADEME en 2023 s'est inscrite dans la ligne directe des politiques publiques définies par le Gouvernement en matière de transition écologique et énergétique. Avec plus de 180 millions d'euros de crédits d'intervention (contre 125M€ en 2022) pour près de 700 projets déployés et au-delà de son activité d'ingénierie, d'appui et de financement de projets, l'ADEME contribue activement à la territorialisation de la planification écologique, notamment en participant à la COP Occitanie dont la feuille de route sera établie en 2024. »

Pour Céline Vachey, Directrice régionale de l'ADEME :

« Les moyens importants que l'État confie à l'ADEME nous permettent de poursuivre et de renforcer l'accompagnement des entreprises et des collectivités dans leur transition écologique. Notre ancrage régional est précieux pour identifier et mettre en œuvre des solutions adaptées aux spécificités locales. Nos partenariats et nos relais sur les territoires démultiplient notre action au plus près des porteurs de projets. Avec ces atouts et ces moyens renforcés, l'ADEME Occitanie participera activement en 2024 à la déclinaison régionale de la planification écologique. »

A propos de l'ADEME Occitanie :



À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique-, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, gaspillage alimentaire, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. En Occitanie, l'ADEME est représentée par une Direction régionale dont l'équipe est basée à Toulouse et Montpellier.

